



ENTRAÎNEMENT MODALITÉS D'ACCÈS À LA PISTE INDOOR DE LOUVAIN-LA-NEUVE DU 01/10/2026 AU 31/03/2027

Personne de contact (Louvain-la-Neuve indoor): [Tim Bossier](#), 02/47.47.206

PARKING

Les véhicules doivent être stationnés soit sur le parking Malin, situé à proximité du hall d'athlétisme, soit le long du boulevard de Lauzelle.

Il est demandé d'éviter d'utiliser le parking actuel du Complexe Sportif de Blocry (CSB), destiné en priorité au public fréquentant le centre sportif et la piscine du CSB.

HORAIRES

La salle est divisée en 2 zones :

« **Zc** » = zone de compétition : anneau central : 6 couloirs de 200m, saut en hauteur, à la perche et en longueur, lancer du poids ou la cage à lancers, les 8 couloirs de 60m, 2 couloirs de 250m.

« **Ze** » = zone d'entraînement à l'extérieur de l'anneau central (saut en hauteur, à la perche et en longueur, la cage à lancers, les 4 couloirs de 250m incluant 4 couloirs du 110m).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI ⁽²⁾	DIMANCHE ⁽²⁾
10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾	10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾	10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾	10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾	10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾	10h00 - 14h00	10h00 - 13h00
13h00 - 17h30	13h00 - 20h00	13h00 - 16h30	13h00 - 18h00	13h00 - 20h00		
17h30 - 20h00 ⁽³⁾		16h30 - 18h00 ⁽⁵⁾				
		18h00 - 20h00 ⁽⁶⁾	18h00 - 20h00 ⁽⁴⁾			

LBFA	BRABANT WALLON	CSDY	ZONE INTERDITE
------	----------------	------	----------------



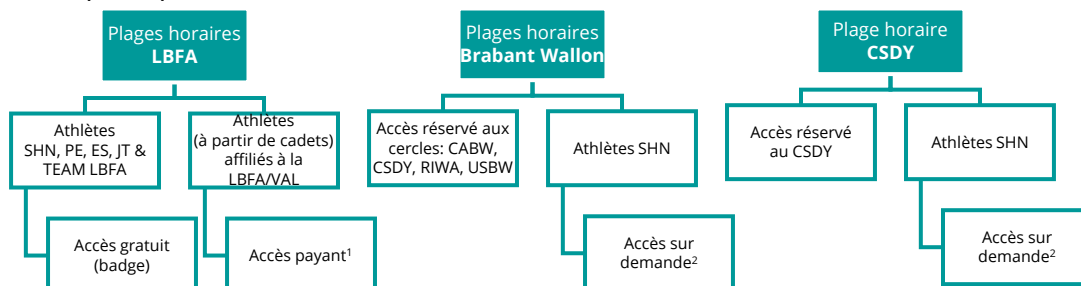
ENTRAINEMENT MODALITÉS D'ACCÈS À LA PISTE INDOOR DE LOUVAIN-LA-NEUVE DU 01/10/2026 AU 31/03/2027

- (1) Exclusivité pour les athlètes « Sportif de Haut Niveau », « Partenaires d'entraînement », « Espoirs Sportifs », « Jeunes Talents », « Team LBFA » à la LBFA ; ainsi que les athlètes sous statut d'Atletiek Vlaanderen et étrangers.
- (2) Uniquement aux dates suivantes : 18/10, 24/10, 25/10, 31/10, 07/11, 08/11, 21/11, 22/11, 26/12, 27/12, 20/02, 21/02, 20/03.
- (3) Exclusivité du Comité Provincial du Brabant Wallon du 19/10/2026 au 08/03/2026.
- (4) Exclusivité du Comité Provincial du Brabant Wallon du 22/10/2026 au 11/03/2026 (sauf 24/12, 31/12).
- (5) Exclusivité du CSDyle du 02/12/2026 au 17/02/2027 (sauf 23/12, 30/12)
- (6) Exclusivité du CSDyle du 21/10/2026 au 17/03/2027
- (3) (4) (5) (6) En dehors des périodes d'exclusivité, ces plages horaires sont LBFA.

ACCÈS ET TARIFS

Accès pratique :

Avant d'accéder à la piste, **les athlètes doivent obligatoirement se présenter aux bureaux de la Direction Technique**, situés dans le hall d'athlétisme de Louvain-la-Neuve, soit pour acheter leur entrée, soit pour présenter leur abonnement.



¹ Tarifs :

- **Carte 1 entrée** : 7 €
 - **Abonnement** : demande d'abonnement à soumettre via ce [formulaire](#).
 - 140 € : valable du 01/10/2026 au 31/03/2027
 - 105 € :
 - Valable du 01/10/2026 au 31/12/2026
 - Valable du 01/01/2027 au 31/03/2027
 - **Réservation de groupe** (non-exclusive) : 55 € / 10 athlètes
- Demande de réservation de groupe à soumettre auprès de Tim Bossier.

L'accès des **entraîneurs** est gratuit.

² Demande à introduire auprès de la Direction Technique.

INDISPONIBILITÉS

Voir sur le site de la LBFA : <https://www.lbfa.be/fr/indisponibilites>.



ENTRAINEMENT MODALITÉS D'ACCÈS À LA PISTE INDOOR DE LOUVAIN-LA-NEUVE DU 01/10/2026 AU 31/03/2027

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Le règlement d'ordre intérieur détaillant les consignes d'utilisation de la salle est disponible sur le site de la LBFA.

SANCTIONS

Des contrôles seront effectués pour s'assurer du respect des zones, des horaires, du matériel, ainsi que du paiement de l'accès.

En cas de non-respect, des sanctions appropriées pourront être appliquées.